Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 1 7 AVR 2024

ID: 074-247400112-20240409-DEL_2024_37-DE

2024-37 FINANCES/ AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET ZA DES VOISINS

République Française



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 09 AVRIL 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 27 mars 2024, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD procuration, Mme Cécilia HORCKMANS, Mme Catherine SGRAZZUTTI

Commune d'Andilly M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Sonia BRIFFAZ, Mme Chrystel BUFFARD, M. Nathan JACQUET, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Jérôme JONFAL

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL procuration

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

Secrétaire de séance : Madame Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage :

1 7 AVR. 2024

OBJET: AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET ZA DES VOISINS

ID: 074-247400112-20240409-DEL_2024_37-DE

2024-37 FINANCES/ AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET ZA DES VOISINS

AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET ZA DES VOISINS

Vu l'exposé de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,

Vu l'article L2311-5 du Code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif présente

- un résultat cumulé déficitaire d'investissement de : 45 445,12 €, automatiquement reporté en investissement.
- un résultat cumulé déficitaire de fonctionnement de : 173,91 €

Le Conseil Communautaire

de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Investissement : résultat cumulé 2023 déficitaire Fonctionnement : résultat cumulé 2023 déficitaire	45 445,12 € 173,91 €
Délibération Investissement : report du déficit en dépense d'investissement au 001	45 445,12 €
Fonctionnement : affectation du déficit en dépense de fonctionnement au 002	173,91 €

La Secrétaire de Séance Sylvie MERMILLOD

Acte certifié exécutoire le :

Xavier BRAN